

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 22 mai 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (500r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 22 mai 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42183>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [22 mai 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur le paiement de dommages et d'intérêts et d'une indemnité à Lagasse, et d'honoraires à Larue.

Notes La lettre est rédigée par A. Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Lagasse \[monsieur\]](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise 22 Mai 1863

Monsieur Dubin Secrétaire
avocé à Vervins

J'ai l'honneur de répondre aux q's du 20 C^t.
Il est fait à dayasse
10^e ass^e hommages - intérêts
..... intimité pour un déplacement à Vervins.
..... honoraires de Mme Laroche.

Je vous prie de régler cela.
L'Inregistrement de Guise me suis passé
Demande de 70^e et 10^e je fais le jugement en b.^e ;
vous m'annoncerez alors aussi d'autres pay
à m'accorder. Est ce un double emploi?

Réponse à l'occasion. T.T.D.

Yerres présente, Monsieur mes
salutations bien sincères
J. P. J. de Hotin Lemoine
Brignac

BIB. CNAM
RESERVE